

Strasbourg, le 13 septembre 2024

Le second baromètre social de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg entame sa dernière phase

En 2021, pour la première fois dans l'histoire de la collectivité, l'ensemble des agent·es de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ont pu répondre à un baromètre social. Ces résultats avaient révélé un fort sentiment d'appartenance, avec 95% des agent·es déclarant trouver du sens à leur travail. Par ailleurs, des attentes et des demandes d'amélioration avaient été exprimées et ont donné lieu à un plan de 29 actions transversales, que les directions mettent en œuvre depuis trois ans.

Soucieuses du bien-être et de la qualité de vie au travail de ses agent·es, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont lancé en mai dernier la deuxième édition du baromètre social. Ce dispositif permet aux agent·es de donner leur avis sur leur travail et environnement ainsi que sur leur perception de la collectivité et de leur avenir professionnel.

Le baromètre social, proposé sous forme de questionnaire en ligne ou papier et rempli anonymement, entre mai et juin 2024, a vu sa collecte de données confiée au cabinet externe Pragma afin d'assurer transparence et impartialité. Les résultats permettront d'identifier les points forts ainsi que les axes d'améliorations pour la collectivité et d'ajuster le premier plan d'actions élaboré. En 2024, le taux de participation est en hausse par rapport à la dernière édition : sur 6 887 personnes interrogées, 56% ont répondu, contre 51% en 2021.

Les exécutifs de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pleinement engagés pour une politique des ressources humaines équitable et juste, continuent d'œuvrer pour la transparence et l'amélioration continue des conditions de travail. L'établissement de ce nouveau baromètre social, bien qu'il ne soit pas une obligation, témoigne de la volonté des dirigeant·es de dresser la continuité de l'état des lieux de la situation sociale au sein de la collectivité. Il fournira une perspective précieuse sur les progrès réalisés et les axes nécessitant des améliorations.

Les données du baromètre social seront communiquées sous forme de webinaires destinés aux encadrant·es et agent·es et aux élu·es d'ici la fin du mois de septembre.

